
RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 FEVRIER 2016

N°1 DU 16 FEVRIER 2016 SITA NORD EST : CONVENTION DE REDEVANCE– AVENANT DE TRANSFERT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fusion absorption des sociétés Sita nord, Sita Dectra, Sita Lorraine, Sita Alsace par la société Sita Nord Est.

Le Conseil municipal, à l'unanimité **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert.

N°2 DU 16 FEVRIER 2016 LEVEL 3 COMMUNICATIONS : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ROUTIER RUE DU PETIT CREDIT SUR UNE LONGUEUR DE 182 METRES

Régularisation de titres d'occupation du domaine public routier communal rue du Petit Crédit occupé sur une longueur de 182 mètres par un réseau de fibres optiques.

Monsieur le Maire précise que la redevance d'occupation du domaine public routier est de 40€25 du Kilomètre.

Le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté d'occupation du domaine public routier aux conditions tarifaires réglementaires en cours de 40 €25 du kilomètre

N°3 DU 16 FEVRIER 2016 ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 2016 – CALENDRIER ET TARIFICATION

L'Accueil Collectif de Mineurs aura lieu du jeudi 7 juillet au vendredi 29 juillet 2016, à la journée de 9 heures à 17 heures 30 ou à la demi-journée de 13 h 30 à 17 h30.

Le repas du déjeuner est à fournir par les parents, le goûter est fourni par la commune.

La tarification prend en compte le quotient familial de chaque famille loffrienne

1^{ère} tranche jusque 600 €

2^{ème} tranche de 601 € à 1000 €

3^{ème} tranche au-delà de 1000 €

La tarification pour la durée de l'ALSH est forfaitisée à :

	1^{ère} tranche	2^{ème} tranche	3^{ème} tranche	EXTERIEURS
Accueil l'après-midi de 13h30 à 17h30	30 €	40 €	60€	90 €
Accueil à la journée de 9h00 à 17h 30	50 €	60 €	100€	130 €
Tarif à partir du second enfant			90 €	

Absences de l'enfant :

En cas d'absence de l'enfant, la participation financière des familles n'est pas remboursée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE l'ouverture** de l'Accueil Collectif de Mineurs du 7 au 29 Juillet 2016, **d'une tarification modulée en fonctions des ressources des familles**, excluant la gratuité et **s'appliquant aux familles domiciliées sur la commune de LOFFRE, un tarif unique s'appliquant aux extérieurs.**

N° 4 DU 16 FEVRIER 2016 MISE EN PLACE D'UNE GARDERIE DES ENFANTS DU 7 AU 29 JUILLET 2016

L'accueil des enfants à l'Accueil Collectif des Mineurs de 9 h à 17 h 30 répond partiellement aux besoins des parents. Il est proposé la mise en place d'une garderie à la charge de la commune le matin de 8 h à 9 h et le soir de 17h30 à 18 h.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la mise en place d'une garderie le matin de 8 h à 9 h, le soir de 17 h 30 à 18 heures.

N°6 DU 16 FEVRIER 2016 BALAYAGE MECANISE DES FILS D'EAU DE LA COMMUNE

Intervention d'une balayeuse de voirie avec personnel de conduite afin de procéder au balayage mécanisé des fils d'eau de la voirie communale avec évacuation et traitement des balayures. La société THEYS a été appréhendée pour un coût de 340,40 € HT - 374 ,44 € TTC par passage.

Le conseil municipal **EMET UN AVIS FAVORABLE** au balayage des fils d'eau, fixe deux dates d'intervention 1ere quinzaine de juin et le 20 décembre de l'année.

GRUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE ET DE CONSTRUCTION D'UNE SERRE POUR LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La maîtrise d'oeuvre est confiée à M. Alain JANICKI architecte pour un montant de 6 800 € HT 8 160,00 € TTC.

L'établissement du plan topographique de l'école Henri Matisse est confié à la SCP Bourgogne- Beaucamp géomètres experts pour un montant de 1 140 € HT 1 368 00 € TTC.

Des devis estimatifs ont été demandés à des entreprises pour l'instruction des dossiers de demandes de subventions.

Les travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite sanitaire et rampes d'accès ont été évalués à 35 629,97 € HT 42 755,96 € TTC.

Les travaux d'isolation thermique à 53 944,55 € HT 64 733.46 € TTC.

La fourniture et pose d'une serre à 19 180 € HT 23 016 € TTC

N°7 DU 16 FEVRIER 2016 OPERATION 065 - ECOLE ACCESSIBILITE ET AGENCEMENT MISSION D'UN ARCHITECTE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre l'attache d'un architecte pour une mission d'études relative à la mise en accessibilité du groupe scolaire Henri Matisse et la construction d'une serre 90 Petite Rue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer le marché relatif à cette mission avec M. Alain JANICKI pour un montant de 6 800 € HT – 8 160 € TTC.

N°8 DU 16 FEVRIER 2016 OPERATION 065 - ECOLE ACCESSIBILITE ET AGENCEMENT MISSION D'UN GEOMETRE EXPERT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre l'attache d'un Géomètre expert pour l'établissement du plan topographique du groupe scolaire Henri Matisse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer le marché relatif à cette mission avec Mme Véronique BEAUCAMP pour un montant de 1 140 € HT – 1 368 € TTC.

N°9 DU 16 FEVRIER 2016 SITE WEB DE LA COMMUNE DE LOFFRE

Vu la nécessité de changer de prestataire pour la maintenance du site web de la commune au sens où les délais de mise à jour des données sont beaucoup trop longs et pas adaptés avec le prestataire actuel, la société WEBARTICOM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer les contrats relatifs aux prestations de création, animations, hébergement du site WEB de la commune avec MICRO-LOGIS pour un montant de 990 € TTC la première année, 640 € TTC la deuxième année, 640 € TTC la troisième année.

N° 10 DU 16 FEVRIER 2016 NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN COMITES SYNDICAUX DES 13 OCTOBRE ET 16 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité :

- **Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de SERAIN (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompes, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Assainissement Collectif »,**
- **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » sur le territoire de la commune de MONTIGNY EN OSTREVENT (Nord),**
- **Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de LA NEUVILLE EN BEINE (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Non Collectif ».**

N°11 DU 16 FEVRIER 2016 ECLAIRAGE PUBLIC RESIDENCE SAINT-JEAN

Aux fins d'optimiser les dépenses d'éclairage public, il est proposé la mise en place un nouvel éclairage public résidence Saint-Jean.

Le montant de cette installation s'élève à 4 030,00 € HT - 4 836,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché relatif à ces travaux qui seront imputés à l'article 2158 opération 71 Eclairage public reprise au niveau des restes à réaliser au budget 2016.

N°12 DU 16 FEVRIER 2016 MAINTENANCE PREVENTIVE DES DEUX DEFIBRILATEURS

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette demande d'intervention d'un montant de 459 € HT, 550,80 € TTC imputable à l'article 6156 maintenance.

N° 13 DU 16 FEVRIER 2016 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE M. ERIC BOCQUET, SENATEUR DU NORD DANS LE CADRE DE SA RESERVE PARLEMENTAIRE 2016 POUR DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE, D'ISOLATION DES BATIMENTS ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE AU GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'accessibilité, d'isolation des bâtiments et de la construction d'une serre au groupe scolaire communal Henri Matisse sont éligibles à une subvention de 20 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire 2016 de M. Eric BOCQUET, Sénateur du Nord.

N° 14 DU 16 FEVRIER 2016 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2016 POUR DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBLITE REDUITE AU GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au groupe scolaire communal Henri Matisse situé 90 Petite Rue sont éligibles à une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le montant estimatif des travaux s'élève à 43 569,97 € HT - 52 283,96 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ADOpte LE PROJET, SOLLICITE l'attribution d'une subvention de 13 070,99 € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 et **ARRETE** les modalités de financement.

N° 15 DU 16 FEVRIER 2016 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2016 POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE POUR LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et de la construction d'une serre pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) au groupe scolaire communal Henri Matisse sont éligibles à une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte LE PROJET, SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 29 249.82 € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 et **ARRETE** les modalités de financement.

N° 16 DU 16 FEVRIER 2016 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL 1^{ère} ENVELOPPE 2016 POUR DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBLITE REDUITE AU GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au groupe scolaire communal Henri Matisse sont éligibles à une subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte LE PROJET, SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 11 784,99 € dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 1^{ère} enveloppe 2016 et **ARRETE** les modalités de financement ;

N° 17 DU 16 FEVRIER 2016 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL 1ERE ENVELOPPE 2016 POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE POUR LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et de la construction d'une serre pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) au groupe scolaire communal Henri Matisse sont éligibles à une subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte LE PROJET, SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 19 249.82 € dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et **ARRETE** les modalités de financement.

MATEREL DE PROTECTION POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le conseil municipal se positionne favorablement pour l'achat de vêtements de protection anti pluie pour le personnel technique d'un montant de 158,28 € TTC.

MODIFICATION DE LA COLLECTE DES DECHETS ALLEE DES FRENES ET CHEMIN DES DORMOIRS

Les dispositions prises en harmonie avec la Communauté de Commune Cœur d'Ostrevent et M. WIART permettent à compter du 22 février 2016 la collecte en porte à porte les mêmes jours que celle de Montigny-en-Ostrevent à savoir le lundi matin pour les déchets ménagers, le mercredi pour les poubelles jaunes. La base de réception des déchets à l'entrée de l'allée des frênes sera supprimée.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Monsieur le Maire précise que dix personnes, policiers en activité, policiers ou militaires retraités ont répondu favorablement pour intégrer volontairement ce dispositif.

La convention tripartite entre la commune, la Sous-Préfecture et le Commissariat de police de Douai va pouvoir être signée.

URBANISME

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier du 12 février 2016 émanant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 123 rue de Roubaix 59508 Douai cédex relatif au classement des terrains dans notre futur PLU, et rappelle les réunions de travail en date des 24 juillet et 4 décembre 2015.

Après lecture, Monsieur le Maire, précise qu'il interviendra avec M. FELEDZIAK auprès de la DDTM afin d'obtenir un maintien de ces parcelles en zone constructible.

EXPOSITION PEINTURES 15 ET 16 OCTOBRE 2016 SALLE POLYVALENTE

Une exposition de peintures sera organisée le dimanche 16 octobre 2016 à la salle polyvalente. Plusieurs exposants seront conviés à cette exposition dont la palette dechynoise.